



Bienvenue au Parc des Evaux



Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Evaux
110, chemin François-Chavaz, 1213 Onex
022 879 85 85 - info@evaux.ch - www.evaux.ch



Sports

- 1 Trail BMX
- 2 Stade d'athlétisme
- 3 Football
T1 T2 T3 T4 T5 D1 S
- 4 Footgolf
- 5 Skatepark
- 6 Course à pied
- 7 Disque-golf
- 8 Tennis
- 9 Beach-volley
- 10 Pétanque
- 11 Ping-pong
- 12 Vestiaires publics

Loisirs

- 13 Jeux d'enfants
- 14 Karts à pédales
- 15 Tortillard
- 16 Parc Aventure
- 17 Espace Grillades

Nature

- 18 Coléoptères
- 19 Etang
- 20 Ruches
- 21 Jardin potager
- 22 Hôtel à insectes
- 23 Sentier du Rhône
- 24 Esplanade du Rhône
- 25 Clairière des Chênes
- 26 Bois de Bouleaux

Salles à louer

- 27 Chalet rustique
- 28 Salle événementielle
- 29 Salle Côté jardin
- 30 Salle Belvédère
- 31 Dortoirs

Restauration

- 32 Restaurant des Evaux
- 33 Vente à l'emporter

Services

- i Réception
- wc Toilettes publiques
- ♻️ Centres de tri
- 🚗 Transports publics
- 🚢 Débarcadère des Evaux
- 🚲 Parking vélos
- 🚗 Parking voitures
- 🏍️ Parking motos
- 🚑 Défibrillateurs
Réception, vestiaires, restaurant

📞 144 - Urgence médicale
117 - Police
118 - Pompiers
145 - Intoxication alimentaire

Règlement du Parc

La diffusion de musique est interdite sur l'ensemble du parc, sauf autorisation de la Fondation.

Les pique-niques sont interdits sur les infrastructures sportives.

Les grillades sont uniquement autorisées dans l'espace grillades. Les barquettes à même le sol ou sur le mobilier sont interdites.

Les feux sont interdits sur l'ensemble du parc.

Les chiens doivent être tenus en laisse excepté dans certaines zones. Se référer au plan de zones pour les chiens affiché dans le parc et le site internet des Evaux.

Le règlement complet du parc est disponible sur le site internet des Evaux.